

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6032**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Animateur de Savate

Nouvel intitulé : Animateur de Savate

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) sport - Federation française de savate boxe française et discipline associées (FFSBF DA)	Président de la FFSBF DA, Président de la FFSBF DA

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3328 - Sport

Code(s) NSF :

335t Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Assure l'encadrement pédagogique de la SAVATE boxe française. - Délivre les grades de couleur.
- Participe aux actions de développement du club.

Etre capable d'animer, enseigner et gérer une séance par rapport à un public et un objectif précis. Etre capable de concevoir un cycle de séances par rapport à un public et un objectif précis.

Etre capable de sécuriser les lieux de pratique et le matériel.

Etre capable de mettre en œuvre les procédures de passage de grades jusqu'au gant blanc.

Etre capable d'assurer la « sécurité » et le « coaching » du tireur lors d'une compétition (combat ou assaut).

Etre capable de participer au diagnostic et aux perspectives du club de SBF.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Structures privées relevant du secteur associatif ou marchand., sportif ou loisirs
animateur ou moniteur auprès de plusieurs employeurs à temps partiel

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

Articles L 212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L 212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport. 10h00 maximum par semaine sur la base d'une saison sportive de 36 semaines. Soit 360 heures.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Epreuve écrite • Bases physiologiques et anatomiques.
 - Organisation et fonctionnement de la FFSBF&DA.
 - Connaissance du milieu sportif.
 - Gestion organisation et développement du club.
 - Sécurité du pratiquant.
 - Réglementation technique, compétitions, arbitrage.
- Epreuve pédagogique :
 - Plan de séance.
 - Adéquation du thème et de la séance.
 - Conduite de la séance.
- Entretien :
Le candidat explique sa démarche pédagogique et replace sa séance dans un cycle de séances.

Validité des composantes acquises : an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Un représentant de la CPNEF collège salariés et son suppléant, Un représentant de la CPNEF collège employeurs et son suppléant, Le responsable pédagogique de la formation concernée et son suppléant, Un représentant du délégataire dans sa représentation régionale et son suppléant, Le directeur régional jeunesse et sport ou son représentant
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Une équivalence permet à un candidat déjà titulaire du titre de moniteur fédéral de SAVATE d'obtenir le CQP d'animateur de SAVATE	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, sous l'intitulé CQP Animateur de Savate, avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ffsavate.com>; www.cpne-sport.fr

Lieu(x) de certification :

FFSBF et DA à Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Environ 60 centre de formation pressentis (ligues et comités départementaux), répartie dans toute la France, sur le territoire métropolitain et d'outre-mer.

Historique de la certification :

Certification suivante : Animateur de Savate